

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP. :— » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAVAS et C<sup>o</sup>, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RÉCLAMES — ..... 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à		Départs de		Arrivées à											
CAHORS		CAHORS		LIBOS		VILLENEUVE-SUR-LOT		AGEN		PÉRIGUEUX		BORDEAUX		PARIS	
1 h. 16 <sup>m</sup> matin.	5 h. » <sup>m</sup> matin.	6 h. 49 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	8 h. 23 <sup>m</sup> matin.	10 h. 40 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	10 h. 33 <sup>m</sup> soir.	10 h. 33 <sup>m</sup> soir.	11 h. 22 <sup>m</sup> soir.	1 h. 8 <sup>m</sup> matin.	4 h. 39 <sup>m</sup> »	2 h. 48 <sup>m</sup> soir.	4 h. 39 <sup>m</sup> »	2 h. 48 <sup>m</sup> soir.	
15 » 10 <sup>m</sup> soir.	1 » 40 <sup>m</sup> soir.	2 » 51 <sup>m</sup> soir.	3 » 56 <sup>m</sup> soir.	4 » 22 <sup>m</sup> soir.	5 » 51 <sup>m</sup> soir.	5 » 51 <sup>m</sup> soir.	5 » 51 <sup>m</sup> soir.	9 » 28 <sup>m</sup> »	10 » 55 <sup>m</sup> »						
10 » » »	5 » 40 <sup>m</sup> »	7 » 34 <sup>m</sup> »	8 » 46 <sup>m</sup> »												

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15<sup>m</sup> matin.  
Arrivé à Cahors — 7 h. 56<sup>m</sup> soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33<sup>m</sup> matin.

Cahors, 6 Août.

Une situation nouvelle est créée en Allemagne par les élections.

Les trois fractions principales du nouveau Reichstag sont les libéraux-nationaux, les conservateurs de toute nuance et le centre qui comprend les catholiques et les particularistes. Or, M. de Bismarck est brouillé avec les premiers, il n'a pas encore fait sa paix avec les catholiques qui ont gagné plusieurs sièges, et il ne peut compter que sur les conservateurs. Chacun de ces trois grands groupes dispose d'une centaine de voix. Il y a en outre les progressistes, les socialistes, les annexés qui viennent grossir le nombre des adversaires du gouvernement.

Dans cette situation, M. de Bismarck n'a donc que deux partis à prendre : dissoudre le Reichstag une seconde fois ou rallier le centre.

Avec le centre et les conservateurs, soit plus de deux cents voix, il retrouve une majorité, bien faible sans doute et bien chancelante ; mais elle peut lui suffire.

Il ne faut pas donc être surpris des négociations engagées entre M. de Bismarck et la Papauté, représentée par le Nonce Apostolique à Munich.

M. de Bismarck a fait à l'Eglise une guerre violente, et voilà qu'il est obligé de songer à faire la paix avec elle, quand il se voit menacé par la démagogie socialiste.

Le *Constitutionnel* publie sur ce sujet l'article suivant :

« Bien des sujets s'offrent à notre plume ; ils sont singulièrement sots ceux qui parlent du chômage du journalisme, en cette saison de vacances parlementaires.

Les thèses ne manquent point.

Nous pourrions parler de la peine de mort ; nous pourrions parler de l'insuffisance et de l'infécondité morale d'une éducation qui ne se fonde sur aucun principe religieux.

Les deux scélérats, les deux monstres, dont la cour d'assises a voué la tête à l'art et à l'instrument de M. Roch, étaient bacheliers, après d'excellentes études dans des établissements laïques.

Est-ce à dire que des élèves, issus d'établissements ecclésiastiques, n'eussent pas été capables de ce crime, si abominable qu'il soit ? Non.

Nos contemporains n'ont pas perdu le souvenir d'Eliçabide, qui fut élève et professeur dans un séminaire.

Nous pourrions parler encore des subites, étranges et déshonorantes terreurs qui ont saisi nos Jacobins. Les voilà rêvant avec une émotion inexplicable et presque honteuse un nouveau 16 mai, plus audacieux et plus viril.

Sur la presse révolutionnaire, il passe, depuis quelques jours, un souffle de pusillanimité basse, qui est de nature à porter à des inspirations imprudemment vigoureuses la réaction expirante.

Ces matières sont susceptibles de paraître sérieuses ; nous ne le nierons pas ; mais nous demandons la permission de les dédaigner et de les négliger. Une grosse, une énorme nouvelle — non pas qu'elle soit inattendue — nous arrive d'autre part.

La voici : à Kissengen, un accommodement

avantageux et honorable pour les deux parties contractantes, a été passé entre le prince de Bismarck et le nonce de Léon XIII.

La vieille et toujours active guerre religieuse qui dévorait l'Allemagne est finie. Berlin et le Vatican ont réglé leur querelle.

Ajoutons que les relations ont été empreintes d'une parfaite courtoisie, d'un extrême désir de s'entendre et de se plaire mutuellement.

Le nonce — celui de Munich — est allé faire le premier une visite au prince de Bismarck qui la lui a rendue sans délai. On s'est vu une seconde fois dans la soirée ; et ce fut fini.

C'est le fruit heureux de l'action intelligente et libérale du grand prélat, qui vient de mourir, Mgr Franchi ; c'est l'éclatant et bénissable début du règne de Léon XIII, cette âme puissante et douce qui commence à rayonner sur le monde catholique, le pénétrant de l'esprit de paix, de concorde et d'union.

L'Allemagne est réconciliée ; demain ce sera le tour de l'Italie ; après-demain celui de la Suisse.

Nous saluons, avec des transports de joie, comme conservateurs et comme chrétiens, cette ère meilleure et réparatrice !

Le cabinet Anglais, ainsi qu'il était facile de le prévoir, a obtenu une grande majorité dans la chambre des communes. La motion de blâme présentée par le marquis d'Hartington au nom des libéraux, a été repoussée par 338 voix contre 195. Ainsi que le fait observer le *Times*, le succès du comte Beaconsfield est écrasant et il n'y a plus pour le premier ministre de la reine qu'à aller de l'avant afin d'assurer « l'influence de l'Angleterre. » Les vœux du *Times* seront-ils accomplis avec le succès qu'il prévoit ? C'est ce que l'avenir nous apprendra ; mais il est indubitable, dès à présent, que l'opposition ne laissera pas une heure de répit au vainqueur et réclamera des résultats proportionnés à ses promesses. M. Bourke a pu répondre par des fins de non recevoir aux questions qui lui ont été posées, dans la séance du 2, notamment en ce qui concerne les moyens qu'on emploiera pour restaurer les finances turques. M. Bourke a déclaré que l'insolvabilité de la Turquie et les ressources qui pourraient la mettre en état de la faire cesser ayant été soumises, par le congrès, à l'examen d'une commission internationale, « le gouvernement anglais n'a pas l'intention d'anticiper sur la décision de cette commission. » Quant à sir Stafford Northcote, répondant à une autre question de M. Favert, il a pu dire que vu l'époque avancée de la session, « il ne pouvait promettre » que l'arrangement conclu avec la Turquie relativement aux réformes à opérer et des garanties à donner pour la mise en pratique de ces réformes dans la Turquie d'Asie, « sera soumise au Parlement avant la clôture de la session. » Mais ces déclarations ne seront pas longtemps de mise, et alors, la situation deviendra plus difficile.

On lit dans le *Journal des Débats* : Les élections sénatoriales sont aujourd'hui le principal objet des préoccupations. On ne saurait s'y préparer trop tôt. Les élections sénatoriales se présen-

tent pour nous dans les meilleures conditions. Le triomphe est certain si nous avons la sagesse et la patience qui jusqu'ici nous ont pas fait défaut. L'esprit républicain pénètre partout, mais il n'a pas encore pénétré certains corps qui ne se renouvellent qu'à intervalles fixés par la constitution, le Sénat par exemple. Il y pénétrera si les républicains continuent d'être ce qu'ils ont été jusqu'ici. Le sort de la République est entre nos mains ; il ne dépend pas de nos adversaires, il dépend de nous. Le pays s'est détourné de la coalition monarchique parce que, sous cette union apparente, il a su discerner comme sous un masque le génie des guerres civiles et des discordes violentes. Il a cru au contraire, à l'union sincère des républicains, et aussi longtemps qu'il y croira il sera avec eux, parce qu'il n'y a pas de meilleure garantie de la paix intérieure que cette union loyale qui provient de concessions réciproques et qui a un objet commun.

## INFORMATIONS

La discussion sur la politique du gouvernement anglais en Orient s'est terminée par le rejet, à 143 voix de majorité, de la résolution présentée par le marquis de Hartington, chef de l'opposition. On ne s'attendait pas en Angleterre à une majorité aussi forte.

En quittant Oran, M. le général Osmon, qui est appelé au commandement de la division d'Alger, a adressé au 19<sup>e</sup> corps d'armée un ordre du jour dont nous détachons la phrase suivante :

« Conservez aussi, avec vos sentiments de patriotisme, le sentiment de fidélité au gouvernement de la République, à ses institutions, qui nous régissent et qui, dans notre France, sont aujourd'hui intimement liées au mot de Patrie. »

Un certain nombre de sénateurs et de députés se sont réunis chez M. Calmon, pour s'occuper des élections sénatoriales. Il a été décidé que le comité central serait divisé en deux sous-comités comprenant l'un les délégués du Sénat, l'autre les délégués de la Chambre des députés.

En conséquence, deux manifestes adressés aux électeurs sénatoriaux l'un au nom des gauches de la Chambre des députés, l'autre au nom des gauches du Sénat, ont été lus et adoptés.

Ces manifestes, qui font appel au zèle et au patriotisme des collèges sénatoriaux les invite à former des comités locaux et à organiser sans retard les candidatures qui ont le plus de chances de succès.

L'accord ne peut s'établir, jusqu'ici, entre les légitimistes, les bonapartistes et certains membres du centre droit pour la constitution d'un comité électoral.

Le ministre de la guerre est parti dimanche, pour visiter une partie de la frontière de l'Est. Il compte examiner en détail les importants travaux exécutés depuis quelques années autour des places de Langres, d'Epinal et de Toul, qui forment autant de camps retranchés

formidables. Ces camps serviront d'appui pour le développement stratégique des armées d'opération, dont les ailes seraient protégées par les places de Verdun et de Belfort.

Cette visite a une grande importance, puisque le général Borel restera absent pendant toute une semaine.

Les télégrammes d'Amérique ne laissent plus planer le moindre doute sur la découverte faite par M. Watson dans le territoire de Wyoming.

L'illustre astronome d'Ann-arbor (Michigan) a trouvé la planète Vulcaïn, dont le grand Leverrier a constaté l'existence par ses calculs sur le mouvement du périhélie de l'orbite de Mercure, et qu'il a inutilement fait rechercher pendant plus de vingt années.

La solution pacifique de la grève d'Anzin a trahi les espérances des hommes qui comptaient sur une aggravation du désordre pour argumenter contre la République et contre son gouvernement. « La République, dit la *Défense*, vient d'agir à Anzin comme eût fait une sage monarchie. »

## CHRONIQUE LOCALE

La distribution des prix au Lycée de Cahors, a eu lieu ce matin. Beaucoup de monde a répondu à l'invitation de M. le Proviseur malgré le temps menaçant. Sur l'estrade avaient pris place auprès de M. le Préfet, président, Mgr l'Evêque, M. le Maire de Cahors, M. Valade, inspecteur d'académie, M. le Proviseur du Lycée, M. Tarayre, colonel du 7<sup>e</sup> de Ligne, MM. le président et le vice-président du tribunal civil, MM. le Secrétaire général et les conseillers de Préfecture, des ecclésiastiques, des officiers de gendarmerie, les professeurs du Lycée.

Au début de la fête scolaire, M. le Préfet a pris la parole, il a parlé en termes excellents du « relèvement de la Patrie par la paix et le travail, sous une république aimable, appelant à elle quiconque veut la servir loyalement. »

Ces paroles éloquentes ont été chaleureusement applaudies. Nous reproduirons dans notre prochain numéro le discours de M. le Préfet.

Le discours d'usage a été prononcé par M. Forfer, professeur d'histoire.

Dans un rapide et lumineux exposé, M. Forfer nous montre la Patrie arrivant péniblement à son unité, se développant ensuite par la force de ses armes durant des siècles, jusqu'au jour où soucieuse de ses droits comme de ses devoirs, elle affirme ces grands principes par une date immortelle, 1789.

Un souffle puissant et libéral anime ces pages ; l'orateur n'aborde pas les théories brûlantes de la politique, il plane constamment dans les régions du patriotisme le plus pur et le plus généreux. Ce sont de belles pages d'histoire impartiale, écrites par une âme émue, vaillante, qui a souffert des terribles épreuves de la Patrie. Dans la guerre de 1870, le jeune professeur a conquis sur les champs de bataille, la Médaille militaire. Voici ce discours :

Discours

PRONONCÉ PAR M. FORFER, PROFESSEUR D'HISTOIRE.

MESSIEURS,  
MES AMIS.

Il y a moins de huit ans, beaucoup d'entre vous, bien jeunes encore, entendaient parler de l'invasion du pays, d'armées entières captives à l'étranger, de villes démolies par les bombes, de nos soldats succombant le long de la Loire ou ensevelis dans les neiges de l'Est, de notre capitale supportant les horreurs d'un cruel blocus. Autour de vous ce n'étaient que visages en deuil; vos pères racontaient avec indignation les fatigues de vos aînés, leurs défaites, leur mort; vos mères pleuraient en apprenant les carnages dont les plaines du Nord étaient le théâtre; tous voyaient avec angoisse la France, après tant d'efforts énergiques, arracher à peine son honneur à l'ennemi victorieux.

Vous-mêmes tout enfants, vous sentiez qu'un épouvantable malheur venait de s'abattre sur nous, et qu'au-dessus de vos affections particulières de famille et de parenté, il y avait un amour plus fort, plus complet, qui contenait tous les autres, qui réunissait tous les cœurs dans une même étreinte, et vous faisiez les frères de tous ceux qui habitent entre le Rhin et les Pyrénées, entre la Méditerranée et l'Océan.

Plains de cette pensée, songeant à la France, alors sanglante et mutilée, qui appelait à elle tous les dévouements, vous vous irritiez, dans votre ardeur enfantine, de ne pouvoir combattre et vous vous promettiez d'être, quand l'âge militaire serait venu, non moins vaillants, mais plus heureux que vos anciens; le nom de Français prenait une signification plus précise à vos yeux; pour la première fois dans vos cœurs, mais avec une force invincible, se révélait l'idée de la Patrie. Celle-ci ne vous semblait plus « la maison commode que l'on habite, le champ fertile que l'on cultive »; votre jeunesse vous préservait de voir en elle un préjugé ou le résultat de connaissances abstraites, vous aimiez d'instinct un être vivant et palpitant.

La Patrie, en effet, « est l'union collective des âmes d'un pays rassemblées par les mêmes souffrances, resserrées par des dévouements réciproques », c'est la contraction de tous les éléments de vie épars entre certaines bornes géographiques, que n'ont pas déterminées seulement le temps, les vicissitudes des guerres et les caprices des vainqueurs, mais les larmes et le sang de vingt générations. Nos annales sont là pour attester que les douleurs communes, les sacrifices mutuels ont engendré cette étroite union en France. Permettez donc à votre maître d'histoire d'y jeter avec vous un rapide coup d'œil, de vous faire assister en quelque sorte à l'enfantement de notre Patrie, et quand il vous aura montré que, sans exclure l'amour pour les autres contrées, elle doit nous être chère par dessus tout, il essaiera de vous indiquer quelques-uns des devoirs virils que l'œuvre de sa grandeur impose à votre énergie.

Vous verrez d'abord, pendant le sombre Moyen-Age nos ancêtres, que Charlemagne avait un instant groupés dans une unité purement administrative et factice, bientôt étrangers les uns aux autres, bornant leur horizon aux limites du domaine seigneurial, souvent ennemis, comme leurs maîtres, pleurant tous, mais isolément, et ne pouvant mettre en commun, avec leurs misères, leurs espérances. Dans ces siècles de fer, le sentiment patriotique est si bien étouffé par la Féodalité, que, dans les prescriptions qui retracent les devoirs de la loyauté féodale, il n'en est pas une dont soit atteint l'homme qui porte les armes contre son pays. De pays, d'ailleurs, il n'y en a pas; la nationalité est sacrifiée à des caprices de volonté, à des exigences de famille.

On pourrait espérer que les Croisades vont rapprocher les unes des autres les classes du monde féodal, que l'union des hommes dans la fraternité du Christoudra les Provençaux aux Bretons, les Gascons aux Normands. Mais les terribles guerres des Albigeois mirent en présence deux Frances opposées de mœurs, d'idées, de langage; celle du Nord, brutale et ignorante; celle du Midi, plus molle, savante déjà; elles n'éprouvaient l'une pour l'autre que défiance, qu'aversion; et les atrocités de cette lutte de races semblèrent élever entre elles un infranchissable rempart de rancunes et de haines.

Survinrent les cruelles épreuves de la guerre de Cent ans; les diverses provinces qui avaient subi les mêmes douleurs s'unirent dans un suprême effort; autour de Jeanne d'Arc le sentiment national fit explosion et s'éveilla par la haine de l'étranger. Alors les petites gens et la royauté sauvèrent la France; quant à la féodalité, par son ignorance, sa brutalité orgueilleuse, ses fautes, elle a laissé son prestige, sinon son honneur, sur les champs de bataille; le génie tout français et tout moderne de Du Guesclin, les exploits des La Hire et des Xaintrailles n'ont fait oublier ni les témérités funestes, quoique héroïques, de Crécy, de Poitiers, d'Azin-

court, ni les barbaries auxquelles s'étaient livrés, en face de l'Anglais, les Armagnacs, par représailles des violences commises jadis dans leur pays par les hommes du Nord. Aussi un sombre niveleur, Louis XI, aidé partout de la bourgeoisie, qui a grandi avec la royauté, continuant l'œuvre patiente des premiers Capétiens, porte aux arrogants représentants des grandes maisons des coups si terribles, qu'il jonche le sol de leurs ruines; et sur ces ruines, après avoir agrégé à la France maintes provinces, il édifie, il achève cette masse compacte dont l'unité multipliait les forces, et qui résista victorieusement à la formidable puissance de Charles-Quint. Désormais il y avait un peuple, que trente ans de guerres civiles au xvi<sup>e</sup> siècle, que des ambitions plutôt politiques que religieuses, ne pourront plus diviser; avec ce peuple, façonné à l'obéissance par une volonté unique, Richelieu sera l'arbitre de l'Europe, Louis XIV lui dictera des lois.

Cependant, ne nous y trompons point; cette unité merveilleuse, œuvre principale de la royauté, mais qui sembla bientôt ne s'être faite qu'à son profit, n'était que l'unité géographique, l'unité du commandement. Quant aux individus, séparés par les plus choquantes inégalités, ils n'ont point d'existence commune dans une société fondée en tous points sur les privilèges, privilèges d'ordres, de provinces, de villes, de corporations, de personnes même. Sans doute la France vivait; son nom retentissait depuis longtemps au dehors avec un incomparable éclat; et pour elle, à Malplaquet, nos recrues affamées jetèrent leur pain pour courir à l'ennemi, à Denain, dans un superbe élan, enlevèrent la paix et sauvèrent l'honneur français. Mais il avait fallu d'effroyables malheurs pour que Louis XIV, courbé sous de douloureuses leçons, fit entendre un appel désespéré à ses sujets auxquels il n'avait demandé jusque là, comme patriotisme, que l'amour du roi, et leur montrât le pays envahi. Car pour lui « la nation résidait tout entière dans la personne du monarque, » et il l'avait habituée à s'effacer derrière sa personnalité; il avait absorbé en sa puissance toutes les forces de la France, éteint sous son omnipotence absolue toute vie politique, celle qui réunit et qui resserre; « il semblait même qu'on lui ôtait de sa gloire, quand sans lui on en pouvait avoir. » Aussi notre brave noblesse, légère, mais généreuse, et qui méritait mieux, n'était que « la décoration » de la magnificence royale; dans le clergé, que son organisation, son administration, ses privilèges pouvaient soustraire à la domination du pouvoir, on retrouvait la main du roi; le parlement écrasé ne sera debout qu'en 1715, et le peuple proprement dit était enseveli dans la nuit et la misère; car l'astre brillant de Versailles n'éclairait que la cour, et la Patrie était renfermée dans cet Olympe où tout se prosternait sous le regard toujours obéi du maître.

Plus tard, sous Louis XV, cette royauté, naguère encore si rayonnante, s'isole de plus en plus, pendant que nos armées combattent tantôt pour la Prusse contre l'Autriche, tantôt pour Marie-Thérèse contre Frédéric II, jamais pour les besoins essentiels du pays. Une politique confuse, qui se déjuge à chaque instant, détruit l'enthousiasme, provoque le scepticisme; des succès de folie et d'audace passagères, le dévouement du chevalier d'Assas, ne sauraient cacher de trop funestes défaillances, et notre orgueil se console des défaites par de moqueuses chansons contre des chefs incapables. A quoi pourrait se prendre le patriotisme, quand les intérêts vitaux de la nation, qui d'ailleurs n'a pas voix pour les rappeler, sont méconnus et abandonnés au hasard ou aux caprices de cour?

Mais pendant que l'idée de la Patrie, sinon le courage, déserte les champs de bataille, on la retrouve dans l'épanouissement de toutes nos forces intellectuelles; si le gouvernement, qui longtemps a tout envahi, s'affaïsse, une génération se forme, grandit en vigueur, lutte par les lettres, le théâtre, la philosophie. L'histoire de la Patrie n'est plus à Versailles; elle est au milieu de cette phalange de généreux esprits qui vont nous conquérir un glorieux patrimoine de libertés, de principes immortels, et unir la France nouvelle dans la conscience de ses droits, dans le souci de sa dignité et de ses devoirs.

Cette réunion, préparée par la célèbre nuit du 4 Août 1789, où fut établie l'égalité, non-seulement entre les individus, mais encore entre les diverses fractions du territoire, cette réunion se fit le 14 Juillet 1790, à la belle fête de la Fédération. Sur le Champ-de-Mars, cent mille représentants de la France, venus des parties les plus opposées du pays, bannissant tout souvenir douloureux du passé, toute crainte de l'avenir, confondirent leurs cœurs, leurs sentiments, leurs intérêts, et apparurent tous enflammés pour le seul bien public. — De ce jour-là, Mes Amis, la Patrie existait réellement; ses enfants s'étaient tendu la main, tous l'avaient acclamée, tous avaient apporté leur consentement joyeux, promis leur ferme volonté d'aider à sa prospérité, de partager ses malheurs!

On a dit que cette grande fête n'eut que l'éclat d'un beau rêve, que cette fédération tant vantée ne

fut qu'une théorie sans application, que le lendemain fut teint de sang; on a parlé de l'opposition des Girondins qui, partisans des préjugés provinciaux, auraient employé plus de talent que de patriotisme à faire décréter un morcellement nouveau, comme si cette accusation, engendrée par des haines ignorantes, avait jamais été prouvée. On a rappelé la lutte héroïque soutenue dans l'Ouest pour Dieu et le Roi! Mais les Vendéens et les Bretons ne songeaient guère à recouvrer une existence distincte, ils maintenaient certains droits de la conscience; il n'y avait entre eux et la Révolution qu'un malentendu; la tradition antique, qu'ils défendirent un instant, ne tarda pas à être vaincue, et la France appartint pour toujours à l'esprit nouveau. D'ailleurs, pourquoi le nier? Bientôt en effet les discordes éclatèrent. La Révolution a blessé des opinions, lésé des intérêts; elle a été souillée d'exécrables crimes provoqués par le débordement des passions mauvaises. Mais pourquoi les violences commises feraient-elles oublier les conquêtes heureuses dont nous recueillons aujourd'hui les fruits? Y eut-il jamais au monde quelque grande transformation qui n'ait été payée au prix du sang? Nous devons juger la valeur de la Révolution beaucoup plus par ce que nous sommes et par ce que nous valons aujourd'hui que par ce qu'ont été les théories et les hommes des années tourmentées qui ouvrent notre histoire contemporaine; et le seul fait que je veux retenir ici, après m'être incliné avec reconnaissance devant les glorieux souvenirs de la monarchie, c'est qu'avant 1789, sans qu'on puisse nier le sentiment d'une certaine solidarité, qui s'imposait aux jours de trop dure misère, les rares tentatives faites pour donner aux diverses parties de la France une organisation harmonique avaient avorté; les forces du pays étaient éparses, ne se réunissaient que par accident; la diversité était partout, dans l'administration, dans la loi civile, dans la loi pénale, dans la condition des personnes; la province particulière primait la grande Patrie; mille entraves politiques et fiscales arrêtaient le développement de la vie commune. Depuis, au contraire, tous les Français, soumis à une même loi, à une même justice, forts des mêmes droits et d'espérances égales, ont pu penser, sentir, agir ensemble, fixer leur esprit, leur âme, leurs moyens vers un même but fécond de progrès individuel et général. Et qu'est-ce que cette concentration de toutes les intelligences, de tous les courages, de toutes les ressources d'un pays appliquées au même objet d'indépendance et de développement national, sinon le patriotisme?

Telles sont pour nous, je crois, les conséquences de la Révolution; et la France de 1790, heureuse de vivre pour elle-même et par elle-même, maîtresse désormais et juge de ses intérêts et de son activité, aurait dû mettre à profit la liberté conquise pour féconder les sources de la prospérité nationale et se lancer dans une voie inconnue de splendeurs patriotiques. Mais la Révolution portait en elle un caractère d'universalité par lequel les esprits se laissèrent saisir: elle ne se proposa pas pour but unique la réforme de nos institutions, l'association de tous les Français aux mêmes droits et aux mêmes devoirs; ses principes étaient aussi applicables aux autres Etats, et, en effet, les peuples qui la combattirent, ont, à des degrés divers, profité de ses bienfaits. Mais la même était l'écueil; elle voulait être la paix, elle fut la guerre; les chefs d'empires revendiquèrent les prérogatives du trône en face de la propagande française, et nous firent comprendre que l'heure de la fraternité universelle n'avait pas encore sonné.

Sans doute, Mes Amis, la civilisation flétrit ces immenses carnages qui creusent dans de fertiles plaines de vastes ossuaires; elle crie au monde que notre rôle n'est pas de moissonner des hommes dans la fleur de l'âge et de l'intelligence, que la grandeur d'un pays ne naît pas de la destruction, mais de la production... Pourtant, cette voix sera-t-elle écoutée? Verra-t-on bientôt le monde entier confondu dans une lutte pacifique d'intérêts, travaillant, sans violences et sans haines, au développement intellectuel, matériel et moral que comportent notre nature et notre destination? C'est là un des secrets de Dieu. La France du moins avait entrepris, avec plus de générosité que de réflexion, d'éclairer les nations. Mais ce n'est pas assez d'offrir aux peuples un nouvel Evangile; il faut d'abord l'appliquer chez soi, en prouver l'efficacité, se rendre digne de le défendre s'il est attaqué. Certes « il est triste, a dit un philosophe, que souvent, pour être bon patriote, on soit l'ennemi du reste des hommes! » Mais que faire? L'idée d'humanité, née chez nous, a trouvé partout devant elle la gueule des canons. « La Révolution, arrêtée dans son expansion, a dû remonter vers sa source, épancher ses bienfaits dans les limites du sol national; ne pouvant être la doctrine du genre humain, il lui a fallu consentir à n'être plus que celle de la France. »

(La fin au prochain numéro.)

Le Lycée de Cahors a obtenu au Concours académique :

Rhétorique. — Histoire, 7<sup>e</sup> accessit, Valat, Paul.  
Troisième. — Version latine, 1<sup>er</sup> prix, Gatorze.

\* \* \*

Elèves le plus souvent nommés pendant l'année scolaire :

Mathématiques élémentaires. — Pascalié, Mourézo.  
Philosophie. — Goudal, Castagné, Lescale, Bort.  
Mathématiques préparatoires. — Barbier, Rulhe.  
Rhétorique. — Valat, Rigaldies, Ségol.  
Seconde. — Delpech, Roche, Parvieux, André.  
Troisième. — Rossignol, Gatorze, Maratuech, Julhia, Magimel.

Quatrième. — Castagné, Barriéty, Tinel, Talou, Pezet, Grenat, Crudy.

Cinquième. — Bergon, Mercié, Bénéch.  
Sixième. — Valade, Lagasque, Crayssac.

Septième. — Gaston, Laur, Simonis, Bénéch, W.  
Huitième. — Vieussens, Marbot, Combes, Denons.

Enseig. sec. spéc. 2<sup>e</sup> année. — Lacrouz, Dajean.  
1<sup>re</sup> année. — Magot, Valat, Bénéch, Dentragnes.

Année préparatoire. — Sales, Buzenac.

Classe préparat., 1<sup>re</sup> division. — Bénéch, Poujet, Manhiabal.

2<sup>e</sup> division. — Gratacap, Bouzerand, Boisse.

3<sup>e</sup> division. — Vargues, Bécays, Mendaille, Mary.

4<sup>e</sup> division. — Pinel, Boyer, Palame, Mignot.

On lit dans le Figaro :

Il a été adjugé, à l'hôtel des Ventes de la rue Drouot, un chapeau ayant appartenu à Napoléon I<sup>er</sup>. L'empereur l'avait porté pendant toute la campagne de Russie.

Après 1812, Napoléon I<sup>er</sup> le donna à Evrard, son valet de Chambre, en souvenir de ses services. Des pièces authentiques accompagnent ce curieux vestige historique, qui est resté dans la famille jusqu'à ce jour, car la succession le racheta en 1852, aux enchères publiques, pour la somme de 3,800 francs.

Ce chapeau, dont l'authenticité est incontestable, n'a trouvé qu'un seul amateur pour s'enrichir sur la mise à prix, c'est M. Armand Dumaresq, le peintre bien connu. Il lui a été adjugé moyennant cent soixante-quinze francs.

Et la culotte, l'illustre culotte, la vaillante culotte de Napoléon III, si connue à Cahors, cette culotte mémorable par ses hauts faits électoraux, cette culotte dont le simple atouchement convertissait les incrédules, qu'est-elle devenue? A-t-elle été distribuée tout entière aux fidèles par petits morceaux? Ou bien, ô sacrilège! l'aurait-on vouée au rebut comme une guenille ayant fait son temps... et sa propagande? Qu'on nous le dise! Toutefois, si elle existe encore, nous ne répondons pas de trouver cent soixante-quinze francs pour l'acheter.

COUR D'ASSISES DU LOT.

Présidence de M. Cassaigneau, conseiller à la Cour d'appel d'Agen.

La première audience a été occupée par une affaire de viol, consommé avec violence sur une jeune fille de 14 ans, par un nommé Bornes (Pierre), de Figeac. Les débats ont eu lieu à huis-clos.

Bornes reconnu coupable a été condamné à huit ans de réclusion.

Ministère public : M. de Cardenal.

Défenseur : M<sup>e</sup> Carbonel.

On nous écrit de Brives-la-Gaillarde, qu'à la suite d'une faillite importante dans cette ville, M. Lafeuille, juge de paix de Gramat, a été arrêté sous l'inculpation de faux.

AVIS.

La date fixée pour la vente des chevaux rendus par les agriculteurs, et dont la réforme aura été prononcée, est celle du 14 août 1878. Elle aura lieu à Auch, Agen, Montauban et Toulouse.

Le Journal officiel publie la note suivante :

La commission instituée par l'arrêté du ministre de l'instruction publique, en date du 25 juin 1878, s'est occupée avec la plus grande activité de l'organisation des voyages d'études des instituteurs à l'Exposition universelle. Elle a tenu hier sa dernière séance sous la présidence du ministre.

La commission s'était partagée en deux sous-commissions : la première avait à s'occuper du voyage et du séjour à Paris de ces fonctionnaires,

des moyens de leur faciliter des visites à l'Exposition, et de la désignation des locaux nécessaires pour la tenue des conférences pédagogiques ; la tâche de la seconde consistait à régler le choix des délégués appelés par le ministre à déterminer le sujet des conférences pédagogiques et les personnes qui en seraient chargées, enfin à fixer le nombre et l'ordre de ces conférences.

Voici, à la suite des rapports présentés par M. Léon Puiseux, rapporteur de la première sous-commission, et par M. Ferdinand Dreyfus, rapporteur de la seconde, les résultats obtenus et les points arrêtés par la commission générale.

Il a été décidé que mille instituteurs brevetés des départements seraient appelés à Paris après avoir été désignés par l'inspecteur d'académie, sous la présentation de leurs collègues du canton. Un inspecteur primaire par département, le directeur de chaque école normale, un maître adjoint ou un professeur externe par école normale jouiraient de la même faveur, quand ils seraient l'objet d'une délégation de la part de l'autorité académique.

A la suite de négociations engagées par la première sous-commission, les grandes compagnies de chemins de fer ont bien voulu consentir à ce que les instituteurs et les institutrices brevetés de tout ordre, appelés à Paris aux frais de l'Etat, des départements et des villes, ou même à leurs propres frais, jouissent d'une réduction de 50 p. 0/0 sur le prix des places de 3<sup>e</sup> classe, à la condition expresse d'être munis d'une carte de voyage d'un modèle déterminé, constatant leur identité, carte délivrée et signée par l'inspecteur d'académie. Le prix intégral de la place sera payé à la gare de départ, le retour s'effectuant gratuitement.

Arrivés à Paris, les fonctionnaires et instituteurs délégués par le ministre seront répartis entre les établissements scolaires suivants :

Ecole normale d'Auteuil (réservée spécialement aux directeurs et inspecteurs).

Lycée Louis-le-Grand, Henri IV et Saint-Louis. Ils recevront le logement et la nourriture.

Les délégués seront répartis, pour leur venue à Paris, en deux séries d'égale nombre, dont la première sera appelée du 15 au 23 août, la seconde du 24 août au 1<sup>er</sup> septembre. La durée du séjour de chaque série sera ainsi de huit jours pleins.

Chaque série sera divisée en vingt groupes composés chacun de vingt-cinq instituteurs. Chaque groupe sera placé sous la direction d'un chef chargé de guider les instituteurs dans les visites qu'on leur ménagera à l'exposition universelle et dans quelques-uns des grands établissements scientifiques ou artistiques de Paris.

Pour les visites à l'Exposition, le commissariat général a bien voulu accorder l'entrée gratuite à tous les délégués du ministre : ceux-ci recevront un jeton de service valable pendant la durée d'une semaine et donnant droit à deux entrées par jour.

Les conférences auront lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, que M. le Vice-recteur de l'Académie de Paris a mis obligeamment à la disposition de la commission. Elles seront au nombre de neuf, réparties entre les deux séries. Les sujets arrêtés par la commission sont les suivants :

- 1<sup>o</sup> Enseignement de l'histoire dans les écoles primaires ;
- 2<sup>o</sup> Enseignement de la langue maternelle ;
- 3<sup>o</sup> De l'enseignement de la géographie dans les écoles primaires ;
- 4<sup>o</sup> Utilité de l'enseignement du dessin ;
- 5<sup>o</sup> Enseignement élémentaire des sciences physiques et naturelles ;
- 6<sup>o</sup> Conférences pédagogiques et bibliothèques scolaires ;
- 7<sup>o</sup> Matériel et mobiliers scolaires et musées cantonaux ;
- 8<sup>o</sup> Méthode intuitive et leçons de choses ;
- 9<sup>o</sup> Hygiène de l'école.

Les noms des conférenciers ne sont pas encore définitivement arrêtés.

Il était depuis longtemps question d'exécuter une expérience sérieuse de mobilisation, c'est-à-dire de pratiquer réellement dans leur ensemble et dans les détails les opérations nécessaires pour faire passer un corps d'armée du pied de

paix sur le pied de guerre.

M. le ministre de la guerre vient de donner des ordres pour que cette expérience soit faite cette année par le 4<sup>e</sup> corps d'armée tout entier. Les hommes, les chevaux, les services de tout genre, le matériel, seront portés au grand complet de guerre.

La mobilisation terminée, le corps d'armée sera divisé, comme il adviendrait en cas de guerre, en deux parties, l'une mobile, destinée à opérer en rase campagne, l'autre sédentaire, restant sur le territoire de la région. La partie sédentaire sera pourvue de tous les éléments nécessaires à son fonctionnement normal ; elle organisera les dépôts, les troupes de remplacement, le matériel de rechange, les services des approvisionnements, des chemins de fer, des étapes, la mise en état de défense des forteresses, la mobilisation de la territoriale, etc.

La partie mobile, sous les ordres du général Deligny, se concentrera à l'ouest de Paris et voyagera ensuite par étapes pour aller occuper des positions stratégiques défensives sur la dernière courbe de la Marne, en amont du confluent de cette rivière avec la Seine. Le général en chef aura sous ses ordres la 7<sup>e</sup> division d'infanterie, général Jeanningros, la 8<sup>e</sup>, général Lefebvre, le 11<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, la 4<sup>e</sup> brigade de cavalerie, général Carrelet, la 4<sup>e</sup> brigade d'artillerie, général de Beaufort, et les services dépendant du 4<sup>e</sup> corps d'armée. L'effectif des troupes mobilisées ne sera pas inférieur à 35,000 hommes.

ACCIDENTS CAUSÉS PAR LE CHARBON

Le *Messenger du Midi* rapporte qu'à Montpellier, les conversations sont défrayées depuis quarante-huit heures par la nouvelle d'un événement fort grave qui vient de se produire. Il y a trois jours, une laitière s'étant aperçue qu'une de ses vaches était malade des suites d'une indigestion, fit appeler sur les conseils de quelques personnes, deux jeunes garçons bouchers pour abattre la bête, de façon à utiliser, s'il était possible, la viande en la livrant à la boucherie. L'opération du dépeçage terminée, on porta les quartiers à l'abattoir pour subir les vérifications ordonnées avant de donner livraison au sieur R..., boucher qui avait acheté la vache sur pied. M. Baccou, vétérinaire, préposé à l'inspection, remarqua tout d'abord que la viande avait une couleur noirâtre. Après un examen plus attentif, il constata que l'animal était atteint avant sa mort de la fièvre charbonneuse. Sans désespérer, il fit porter les quartiers à la voirie après les avoir au préalable, par surcroît de prudence, aspergés de thérébenthine. A l'heure même ou ces sages mesures de précaution étaient prises, on apprenait en ville que l'un des deux jeunes gens qui s'était coupé à une main en saignant la vache, était à toute extrémité et que son camarade était également atteint de la même fièvre pernicieuse, bien qu'il n'y eut pas eu, pour lui, inoculation pour une coupure. Depuis, le mal n'a fait qu'empirer. Le premier de ces deux jeunes gens est mort dans d'atroces souffrances et on ne conserve aucun espoir de sauver son ami. La contagion de cette fièvre pernicieuse a été si rapide qu'une femme qui a donné les premiers soins, sans prendre de précautions, aux deux jeunes gens en service chez elle, a le bras enflé jusqu'à l'épaule.

Pour la chronique locale : A. Laytou.

DERNIÈRES NOUVELLES

Correspondance particulière du Journal du Lot).

L'échange des rectifications du traité de Berlin a eu lieu entre les représentants de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la Russie.

L'ambassadeur de Turquie a déclaré, dans un protocole, que le sultan avait ratifié le traité et reconnaissant qu'il entrerait en vigueur. La remise des ratifications de la Turquie, qui ne sont pas arrivées à temps ici, aura lieu ultérieurement.

Le Vatican a fait savoir aux nonces que la

mort du cardinal Franchi ne changerait en rien la politique du Saint-Siège.

On annonce que le cardinal de Luca est nommé secrétaire d'Etat.

On assure également que le bruit de la suppression de la légation belge auprès du Vatican est prématuré.

Bourse de Paris.

Cours du 6 Août.

Rentes 3 p. %... 76.50  
— 3 p. % amortissable. 81.25  
— 4 1/2 p. %... 107.50  
— 5 p. %... 111.25

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 5 août.	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.165 »	3.160 »
Crédit foncier.....	826 25	836 25
Orléans-Actions.....	1.175 »	1.170 »
Orléans-Obligations.....	355 »	356 50
Suez.....	750 »	760 »
Italien 5 %.....	74 70	74 60

Etude de M<sup>e</sup> Scipion DELBREIL, avoué à Cahors.

EXTRAIT

DE SAISIE IMMOBILIÈRE

Adjudication fixée au quatorze septembre mil huit cent soixante-dix-huit.

Par procès-verbal de Daynard, huissier à Lalbenque, en date du vingt-quatre mai mil huit cent soixante-dix-huit, dûment enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Cahors, le dix juin dernier, volume 74, numéros 4 et 5, il a été procédé à la saisie réelle des biens immeubles ci-après désignés.

A la requête du sieur Pierre Cavallé, marchand de bestiaux, habitant et domicilié du lieu d'Ali-guières, commune et canton de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne); lequel a constitué pour son avoué M<sup>e</sup> Scipion Delbreil, avoué près le tribunal civil de Cahors, demeurant dans ladite ville, rue du Parc, n<sup>o</sup> 12.

Sur la tête et au préjudice du sieur Joseph Bourgnou, cultivateur, habitant et domicilié du lieu d'Ausset, commune de Lalbenque.

Biens à vendre :

1<sup>o</sup> Une vigne au lieu appelé au Pech, formant le numéro 329 section C, du plan cadastral de la commune de Lalbenque, contenant vingt-sept ares, seize centiares ;

2<sup>o</sup> Une terre au lieu dit Moyer Estret, formant le numéro 331 desdits plans et section, contenant quatre-vingt-dix-sept ares, dix centiares ;

3<sup>o</sup> Une terre au Cloup, formant partie du numéro 236 section D, du plan cadastral de la commune de Lalbenque, contenant cinq ares, vingt-deux centiares ;

4<sup>o</sup> Un pré au même lieu formant partie du numéro 239 desdits plan et section, contenant deux ares, soixante-neuf centiares ;

5<sup>o</sup> Une vigne au Pech, contenant cinquante-quatre ares, quarante centiares, formant le numéro 333 de la section C, du plan cadastral de la commune de Lalbenque.

Cette vigne quoique portée à la matrice cadastrale sur la tête d'un sieur Pierre-Barthélemy Marty, est la propriété du sieur Joseph Bourgnou, cultivateur, habitant et domicilié du lieu d'Ausset, commune de Lalbenque.

Tous les biens immeubles ci-dessus désignés et saisis, sont situés dans la commune de Lalbenque, arrondissement de Cahors, département du Lot, ils sont jolis et exploités par ledit sieur Bourgnou.

Le cahier des charges a été publié le trois août courant et l'adjudication a été continuée au quatorze septembre prochain.

En conséquence l'adjudication desdits biens sera faite le quatorze septembre mil huit cent soixante-dix-huit à l'heure de midi, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors au palais de justice de cette ville.

Elle aura lieu en un seul lot sur la mise à prix de cent francs, ci..... 100 fr.

Il est en outre déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié véritable,

A Cahors, le six août, mil huit cent soixante-dix-huit.

L'avoué poursuivant,  
DELBREIL.

Enregistré à Cahors, le ..... août mil huit cent soixante-dix-huit, F<sup>o</sup> Co Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.  
Signé : GISBERT.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

**Émission publique**

DE  
**6,500 Actions de l'Hippodrome de Paris**  
Société anonyme au capital de 3,000,000 de francs  
divisé en 10,000 Actions de 300 francs.  
Suivant acte passé devant M<sup>e</sup> AUBERT, notaire, et son collègue.

**PRIX DE L'ACTION : 700 FRANCS**  
ENTièrement libérée  
ayant droit aux bénéfices entiers de l'exercice 1878

VERSEMENTS

En souscrivant . . . . .	100
A la répartition . . . . .	200
Au 15 septembre 1878 . . . . .	200
Au 15 octobre 1878 . . . . .	200

Il sera fait une bonification de 5 francs par action libérée à la répartition.

Chaque action donne droit à une part de l'actif social, qui se compose de la propriété du Palais de l'Hippodrome, des bâtiments annexes, et, en un mot de toute les constructions et matériel, le tout entièrement payé et libre de toutes dettes, ainsi que la promesse de vente des terrains occupés par l'entreprise.

Du 7 mai au 31 juillet, les bénéfices nets, déduction faite de tous les frais et charges, ont été de 460,000 fr., ce qui représente 40 francs déjà acquis à chaque section. En y ajoutant les bénéfices à réaliser d'ici le 31 décembre, le dividende total à distribuer sera considérable. Le Palais est édifié et aménagé pour donner un spectacle toute l'année.

**SOUSCRIPTION OUVERTE**

Les vendredis 9 et samedi 10 août  
A Paris, chez MM. BERTHIER Frères, banquiers 99, rue Richelieu, 99.

Dans leurs succursales :

- à NANTES, passage Pommeray ;
- à REIMS, place Royale, 4 ;
- à MANS, place des Halles, 17 ;
- à TOURS, rue de la Préfecture, 14.

Et chez les Banquiers leurs correspondants.  
On peut aussi verser le montant des souscriptions chez les Agents et Correspondants du **Comptoir d'Escompte de Paris**.

On peut dès à présent souscrire par lettres.

Si les demandes dépassent le chiffre des actions émises, il sera fait une réduction proportionnelle.

La cote à la Bourse sera demandée immédiatement.

**L'HIPPODROME DE PARIS**

On connaît l'immense succès obtenu à Paris, depuis une quinzaine d'années, par les grandes exploitations commerciales, telles que la Belle Jardinière, le Bon marché, les Magasins du Louvre, etc. Les bénéfices de ces établissements, qui se chiffrent par millions chaque année, ont enrichi leurs actionnaires.

Paris est essentiellement la ville de ces surprises, et tout ce qui a la vogue, tout ce qui est bien administré, est certain de réussir avec éclat.

Aussi sommes nous loin de nous étonner de l'immense succès de l'Hippodrome, succès dont toute la presse parisienne s'occupe depuis plusieurs mois, et qui ne pouvait faire défaut à ce magnifique établissement ; car la puissante Société à laquelle il appartient n'a rien négligé pour attirer le public et l'émerveiller.

Aussi quelles magnifiques recettes ! Du coup le Grand Opéra se trouve distancé.

En une période de deux mois et demi, près de 500,000 francs de bénéfices nets, déduction faite de tous frais, charges et prélèvements ; ce qui représente pour l'année entière la modeste somme de 2 millions 1/2.

Et le capital de la Société de l'Hippodrome n'est que de 5 millions.

En définitive, cette réussite prodigieuse s'explique absolument pour qui connaît bien Paris.

Nous ajoutons même qu'elle s'augmentera d'année en année ; tant l'exploitation, conçue avec hardiesse, est dirigée d'une façon correcte, sérieuse et sûre d'elle-même.

La construction de ce magnifique Palais répond à toutes les exigences d'un établissement de cette nature. Sans parler des proportions colossales de ses arènes (150 mètres de long sur 100 de large, sans parler du luxe et de la décoration fastueuse de la salle ; sans parler de son éclairage féérique, ce qui frappe surtout c'est l'originalité d'une innovation audacieuse, qui permet de découvrir en trois minutes un dôme de près de 2,000 mètres carrés, et d'avoir ainsi à volonté des arènes en plein air ou une salle absolument close, laquelle sera chauffée, dans la saison froide, de façon à ce qu'on puisse y jouer toute l'année sans interruption.

En somme, c'est là une affaire excellente pour les actionnaires, comme un curieux spectacle pour le public, et nous nous félicitons de voir Paris doté d'un tel théâtre, qui n'a point son rival dans le monde.

**Maladies Chroniques**

vices du sang, cancers de toute nature, épilepsie, ulcères, goutte, asthmes, catarrhes, rhumatismes, toux, maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et

des voies urinaires.

**On ne paie** les honoraires qu'à près la guérison. Telle est la garantie donnée par le Docteur ROBBE, médecin homéopathe, 80, rue d'Amsterdam, à Paris. Consultation de 3 à 5 heures. — Par corresp. affranchir.

**Crédit Foncier de France**

Prêts réalisés en argent.

Le crédit Foncier fait en argent, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des terres et maisons et du tiers de la valeur des bois et vignes, des prêts hypothécaires amortissables en 60 ans, moyennant 5 fr. 87 % pour les prêts sur propriétés urbaines, et de 5 fr. 82 % pour les prêts sur propriétés rurales.

Par ces annuités régulièrement payées, on est complètement libéré, sans avoir besoin de s'occuper du remboursement du capital.

Les emprunts sont néanmoins toujours remboursables, à la volonté de l'emprunteur. — Les libérations anticipées partielles ou totales peuvent être faites en argent ou en obligations foncières 5 % acceptées au pair, quel qu'en soit le cours.

S'adresser à MM. les notaires, ou au Crédit Foncier, à Paris, 19 rue Neuves des Capucines.

**SANTÉ A TOUS** adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

**REVALESCIÈRE**

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès  
400,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraîchissant ; combattant depuis trente ans avec un variable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en

grossesse ; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie ; M. J.-J. Noël, de Thuilleries (Hainaut) ; de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalscière. — N° 49, 871 : M<sup>me</sup> Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatuosité, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 : M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opioïdée. — N° 18, 744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydrodisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalscière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boisson alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalscière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors, Vinet, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

**MAGASIN DE NOUVEAUTÉS**

**P. ALIX**

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

M. ALIX a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 1<sup>er</sup> Août prochain, son Magasin de nouveautés, situé actuellement rue de la Mairie, sera transféré rue de la Préfecture, à côté du Grand Bazar Parisien, près le Boulevard.

**GAZETTE DE PARIS**  
Le plus grand des Journaux financiers  
SEPTIÈME ANNÉE  
Paraît tous les Dimanches.  
PAR AN 4 FRANCS

Sommaire politique et financier — Études sur les questions du jour — Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères : Chemins de fer, Tramways, Assurances, Canaux agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métaux, etc. — Sommaire rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires — Arbitrages avantageux — Conseils particuliers par correspondance — Échance des Coupons et leur prix exact — Vérification des listes de tirages — Collection des anciens tirages — Cours officiels de toutes les valeurs cotées ou non cotées.

Prime Gratuite  
**LE BULLETIN AUTHENTIQUE**  
des Tirages Financiers et des Valeurs à lots  
PARAISANT TOUTS LES 15 JOURS.  
Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.  
ABONNEMENTS D'ESSAI  
**2 F<sup>r</sup>.** Première Année  
AVEC LA PRIME GRATUITE  
ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
59, Rue Taubout-Paris.  
Depuis le 1<sup>er</sup> juin 1878, LA GAZETTE DE PARIS est installée dans son hôtel de la rue Taubout, 59, où elle a réuni tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

Flacon 5 fr. Parcois 4 fr.  
**PEAU DU VISAGE**  
**LE LAIT ANTÉPHELIQUE**  
pur ou coupé d'eau, dissipe  
ROUSSEURS, HALE  
MASQUE DE GROSSESSE  
ROUGEURS, TEINT COUPEROSÉ  
RIDES PRÉCOCES  
TEINT FARINEUX  
BOUTONS  
&  
Conserve la peau du visage claire et saine.  
Paris CANOES 84 St-Denis 28.

**Stérilité de la Femme**  
constitutionnelle ou accidentelle, complètement détruite par le traitement de M<sup>me</sup> LACHAPPELLE, maîtresse sage-femme, professeur d'accouchement. — Consultations tous les jours de trois à cinq heures, rue du Mont-Thabor, 27, près les Tuileries, à Paris.

**A VENDRE**  
EN BLOC OU EN PARCELLES  
**LE DOMAINE DE RÉVEILLON**  
situé dans la commune d'Alvignac, près de la station de Rocamadour, composé de Bois, Pâtures, Prés, Terres labourables, Bâtements en très bon état. S'adresser pour les renseignements sur les lieux à M. Delfour, propriétaire.

**ASTHME !! ASTHME !!**  
L'efficacité des Cigares JOY est aujourd'hui incontestable, comme le prouvent les attestations des médecins et les remerciements que nous adressent les personnes que ces Cigares ont guéries. — Pharmacie anglaise, ROBERTS et C<sup>o</sup>, place Vendôme, 23, PARIS. — Prix : 3 fr. 25 ; 10 boîtes, 26 fr. franco contre mandat.



**PLUS de CHEVAUX COURONNES !!** Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil par le Réparateur TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec instruction. Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Terres, 47, Paris (Éviter la contrefaçon, exiger le Réparateur Tricard) — Se trouve dans les Pharmacies.

**LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR**  
MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g.  
**A PRAYSSAC (LOT)**

Manège Laffargue spécial pour battuses à bras (système Suisse) Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc.  
Manège seul, prix 400 fr. Manège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. — Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pressoirs à vendange, système universel Mabilbe de 170 à 1,000 fr. — Foulloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement.) — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons.

**A VENDRE**  
UN  
**HARMONIUM**  
PRESQUE NEUF,  
Avec colonnes torsées sur le devant, sorti de la Maison RODOLPHE, de Paris,  
Prix : 400 francs.

Cet HARMONIUM a des sons magnifiques et très forts.  
S'adresser au bureau du Journal.  
On donnera toutes facilités pour le paiement.

**A VENDRE**  
Trois cents VOLUMES environ  
d'une Bibliothèque ecclésiastique  
de Pères de l'Eglise et autres.

S'adresser pour les renseignements au bureau du journal.

**AVIS AUX MINOTIERS.**  
Un voyageur sérieux possédant une bonne clientèle à Bordeaux et dans les banlieues désire s'entendre avec un minotier de la localité pour la fourniture de ses clients. Ecrire poste-restante à Bordeaux aux initiales N. P. Bonnes références.

ÉVITER LES  
CONTREFAÇONS  
**CHOCOLAT-MENIER**  
BRIGON  
LE VÉRITABLE  
NOM